

Association Les Fous du Jeu

Tél: 07.82.69.46.84

Courriel: lesfousdujeu76@gmail.com

Facebook: www.facebook.com/lesfousdujeu

# But du concours

L'association « Les Fous du jeu » organise le 5ème Concours des Créateurs de Jeux de société. L'objectif de ce Concours est de primer l'auteur d'un jeu non édité, apportant, en plus du « plaisir de jouer », une mécanique originale ou un cocktail réussi de mécanismes ayant déjà fait leurs preuves...

# REGLEMENT DU 5ème CONCOURS DE CREATEURS DE JEUX DE SOCIETE

# I - CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

- I.1 Ce concours est ouvert à tous les créateurs, dans la limite de 1 JEU par auteur dans chaque catégorie afin de favoriser la diversité des participants.
- Les membres du jury, ne sont pas autorisés à y participer.
- I.2 Tous les jeux de société sont acceptés, à l'exclusion des solitaires, casse-têtes, jeux informatiques et extensions de jeux existants.
- I.3 Seuls les jeux NON-ÉDITÉ, peuvent y participer.
- I.4 Un même jeu ne peut être présenté au concours plus de deux fois.
- I.5 Les candidats s'engagent à présenter un prototype et une règle de jeu originale.

L'association « Les Fous du Jeu » ne pourra en aucun cas être tenu responsable des contrefaçons qui lui seraient présentées.

- I.6 Le concours se déroule en plusieurs étapes :
- · Phase 1 : Réception des dossiers de participation, lecture des règles et présélection des jeux.
- · Phase 2 : Tests des jeux présélectionnés et sélection des finalistes.
- · Phase 3 : Réunion du Jury autour des jeux et désignation du jeu **primé**.
- · La remise des prix aura lieu lors du festival le dimanche 10 mai.

#### II – DOSSIERS DE PARTICIPATION

- II.1 Les dossiers de participation au 5ème Concours devront nous parvenir entre le 1 novembre à 9h00 et le 30 novembre 2019 à 23h59.
- II.2 Pour participer, les auteurs devront envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : concoursfousdujeu@gmail.com
- 1. Les règles du jeu numérisées sans mention de l'auteur en format PDF de préférence avec des pages numérotées.
- 2. Une photo numérique du jeu en situation ainsi qu'une photo de l'auteur, en couleur (format JPEG ou PNG uniquement).
- 3. La fiche d'inscription dûment remplie, disponible à la fin de ce document.

# III – JEUX PRESELECTIONNES: ENVOI ET PRESENTATION DES MAQUETTES

# III.1 - PARTICIPATION À LA DEUXIEME PHASE

Tous les auteurs seront avisés par mail, ou à défaut par téléphone, des décisions des organisateurs du concours au plus tard le 13 janvier 2020. Ces décisions sont sans appel.

· Les auteurs des jeux pré-sélectionnés devront nous faire parvenir avant le **2 février 2020** : une maquette complète du jeu (jouable).

# III.2 – ENVOI DE LA MAQUETTE

- · Chaque jeu devra nous parvenir dans un emballage rigide pouvant servir à sa ré-expédition.
- · Il appartient aux participants de se couvrir eux-mêmes des risques possibles et des dégâts matériels pouvant résulter du transport de la maquette. L'assurance de la maquette n'est pas prise en charge par l'association « Les Fous du Jeu ».
- · La maquette est à envoyer à l'adresse suivante :

Association les Fous du Jeu Chez Mr Boulle Frédéric 39 Avenue Fauquet 76250 Déville-Les-Rouen

# III. 3 – PRÉSENTATION DE LA MAOUETTE

- · Outre l'emballage d'expédition, tous les éléments du jeu devront être contenus dans une boîte.
- · Chaque jeu devra être présenté sous forme de maquette, prête à jouer. Elle devra comprendre tous les éléments et accessoires nécessaires à la mise en pratique de la règle. Aucun envoi ultérieur de pièces ne sera accepté.
- · Afin que les tests restent anonymes, aucun nom de créateur ne doit apparaître sur la boîte, sur la maquette ou sur la règle du jeu. Si tel n'était pas le cas, l'association « Les Fous du Jeu » se réserve le droit d'effacer toute indication sur l'identité du ou des créateur(s) du jeu, quels qu'en soient les dégâts occasionnés. Seul le titre du jeu doit être lisible sur la boîte et/ou sur le jeu lui-même.

# III. 4 – RENVOI DES MAQUETTES

· Les auteurs devront envoyer un chèque du montant des frais d'envoi avec leur(s) maquette(s) s'ils souhaitent la récupérer.

# IV – TESTS, JURY et PRIX

Tous les jeux présélectionnés seront testés. Les jeux non-retenus parmi les finalistes pourront faire l'objet d'un compte-rendu, uniquement par téléphone et d'une durée raisonnable, si leurs auteurs en font la demande. Après les tests, jusqu'à 5 jeux seront sélectionnés pour être présentés au jury final. A partir du moment où un prototype est sélectionné, un emplacement lui sera réservé sur la base d'une table avec 4 chaises. Si les contraintes du jeu demandent une adaptation, merci de les signaler au moment de l'inscription.

# IV.1 - TESTS

- · Une équipe de testeurs sera constituée en fonction de la « cible » des jeux (enfants, familles, adultes...). Les testeurs seront sélectionnés pour leurs connaissances ludiques et leur représentativité des différents publics. En tant que testeurs, ils seront tenus au secret le plus strict sur les maquettes qu'ils verront.
- · Plusieurs tests seront effectués pour chacun des jeux.

# IV.2 – JURY

- · Le Jury formé de spécialistes désignera parmi les jeux finalistes, le seul et unique jeu qui sera primé.
- · Les décisions du Jury seront sans appel.

# IV.3 – REMISE DES PRIX

· La remise du prix aura lieu lors du festival le dimanche 10 mai 2020. Les créateurs finalistes s'engagent à être présent et à faire découvrir leurs jeux au public durant l'intégralité du festival.

# IV.4 – ACCEPTATION

La candidature au 5ème Concours de Créateurs de Jeux de Société implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Tout manquement à celui-ci pourra entraîner la disqualification d'un jeu ou le retrait d'un prix.

# IV.5 – ANNULATION

L'association « Les Fous du Jeu » se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de modifier ce concours, sans que cette annulation, ce report ou ces modifications puissent ouvrir droit à une indemnité ou à un dédommagement de quelque nature que ce soit.



Association Les Fous du Jeu

Tél: 07.82.69.46.84

Courriel: lesfousdujeu76@gmail.com

Facebook: www.facebook.com/lesfousdujeu

# Fiche d'inscription 5ème concours de créateurs de jeux de société des Fous du Jeu

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur

Nom: Fourcade Prénom: Frédéric

Adresse postale: 3 rue de Paris, 95440 Ecouen

Date de naissance : 16/01/1980

Téléphone fixe : Portable : 06-63-61-00-90

Email: frederic.fourcade@gmail.com

Reconnais(sent) avoir pris connaissance et accepté dans son intégralité le règlement du 5ème concours de créateurs de jeux de société des Fous du Jeu.

Nom du jeu: NBA Deck-Building

Type de jeu : Confrontation

Thème: Basket-ball

Mécanisme : Deck-Building, Optimisation, Stratégie

Nombre de joueurs : 2

Durée de la partie : 1h

# Présentation du jeu en quelques lignes :

Jeu de basket-ball pour deux joueurs, dans lequel ces derniers auront à gérer et améliorer leurs tactiques, leurs joueurs et leurs caractéristiques (individuelles et collectives), et dont les actions offensives et défensives seront résolues avec des dés.

# Catégorie\*:

□ Enfant (exemples : Loony Quest, la course des tortues ...)

□ Familial (exemples : Camel Up, Colt Express ...)

Stratégie (exemples : Terra Mystica, Agricola ...)

\* Pré positionnement dans une catégorie qui devra être confirmé par le jury

Date: 19/11/2019 Signatu

Signature: